

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Séance du 8 juillet 2016

Date de convocation : 1^{er} juillet 2016
Nombre de conseillers en exercice : 12
Nombre de conseillers présents : 8
Nombre de conseillers absents excusés : 3
Nombre de conseillers votants : 11

L'an deux mille seize le huit juillet, à vingt heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Jocelyne PETIT, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs : PETIT Jocelyne, COLLET Françoise, GUILBERT Christian, PICHERY Marc, MAZINGUE Éric, BRETON Christine, PITON Mugnette, PETIT Sébastien (arrivé à 20h35).

Etaient absents excusés :

M. CONRARD Amaury, pouvoir à Mme COLLET Françoise,
Mme GOKELAERT Pascaline, pouvoir à Mme PETIT Jocelyne,
M. GRIMAUULT Guillaume, pouvoir à M. GUILBERT Christian,
Mme LANDRY Pascale,

Désignation d'un secrétaire de séance : Madame Christine BRETON a été désignée, à l'unanimité, en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (Art. L.2121-15 du CGCT).

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Rénovation du réseau d'assainissement des Eaux Usées : choix de l'entreprise.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie ce jour.

Après avoir pris connaissance de l'analyse des offres faite par la société VERDI, pour la rénovation du réseau d'assainissement, la commission d'appel d'offres a décidé de suivre la proposition du Maître d'œuvre de retenir la société TELEREP, mieux classée.

Le Conseil Municipal est invité à confirmer ce choix.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- confirme le choix de la Commission d'Appel d'offres et attribue le marché à la société TELEREP sise ZAC du Petit Parc (78920) ECQUEVILLY (marché à procédure adaptée), pour un montant de 274 179,35 € HT, soit 329 015,22 € TTC.
- donne délégation à Madame le Maire pour toutes signatures et formalités relatives à ce marché.

Madame le Maire indique qu'une réunion du Comité de Pilotage aura lieu le mardi 13 septembre à 9 heures en mairie en présence de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du service de la Police des Eaux.

Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la rénovation du réseau d'assainissement des Eaux Usées

Le Conseil Municipal est invité à faire une demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les travaux objets du point n° 3.

Une dérogation sera demandée à l'Agence de l'Eau pour pouvoir engager les travaux avant notification de l'arrêté attributif de subvention.

En outre, une demande de subvention est également à effectuer pour les missions annexes :

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (cabinet Grontmij) :	9 891,25 € HT
Maîtrise d'œuvre (Verdi) tranche ferme :	18 152,50 € HT
Maîtrise d'œuvre (Verdi) TC1 (en partie)	10 278,00 € HT
Relevé topographique partiel (Verdi) :	3 000,00 € HT
Inspection télévisée d'une partie du réseau :	3 390,00 € HT
Réalisation d'essais géotechniques préalables :	6 860,00 € HT
Pompage pour essais géotechniques (option) :	12 500,00 € HT
	<u>64 071,75 € HT</u>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Sollicite l'attribution d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour ces travaux ainsi que pour les prestations mentionnées ci-avant,
- Demande à l'Agence de l'Eau de lui octroyer une dérogation afin de pouvoir engager ces travaux au plus tôt, avant notification de l'arrêté attributif de subvention.
- Donne délégation à Madame le Maire pour toutes signatures et formalités relatives à ce dossier.

Avis sur la proposition du Conseil Départemental pour le déclassement de routes départementales sur la commune.

Par courrier en date du 17 juin 2016, le Conseil Départemental a transmis une proposition d'évolution du réseau routier actuel sur la Commune, comme suit :

Route	Début de section	Fin de section	Longueur en mètres	Proposition du Conseil Départemental
D116-7	D28	D116	1 645	suppression
D331-3	Limite commune	Début agglo	1 581	suppression
D331-3	Fin agglo	D116	784	RD en V.C. ou C5
D331-3	D116-7	Début hameau	228	RD en V.C. ou C5
D331-4	D331-3	D18	1 421	RD en V.C. ou C5

RD : Route Départementale V.C. : voie communale C5 : route départementale classée C5 (avec services réduits)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis défavorable sur cette proposition.

En marge de la discussion, il est suggéré qu'un courrier soit adressé aux agriculteurs portant sur le bon usage des chemins ruraux.

Repas des Aînés.

Le Conseil Municipal retient la date du 6 novembre 2016 pour ce repas.

Le traiteur « Côté Réception » sera sollicité pour cette manifestation.

Informations.

a- Autorisations d'urbanisme.

Madame le Maire rend compte des décisions intervenues depuis le 3 juin :

Déclaration d'Intention d'Aliéner :

07-2016 :	parcelles AE 25 & 494	15 rue Charles de Gaulle
08-2016 :	parcelles AC 304 & 478	40 rue Charles de Gaulle
09-2016 :	parcelles AC 310 & 406	34 rue Charles de Gaulle

Déclarations Préalables :

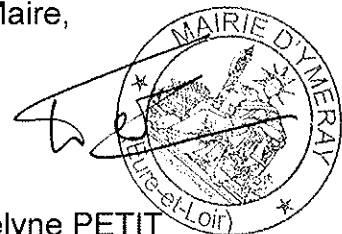
13-2016 :	Mme BOULANGER Leïla	5b rue Ch. de Gaulle	Ravalement façades habitation
14-2016 :	Mme GRANDO Jeannic	3 rue du Chapitre	Clôture
15-2016 :	M. BESSIRARD Anthony	2 impasse Mont Grand	Pose de 3 fenêtres de toit
16-2016 :	M. LABBE Benoît	3 rue des Bordes	Réfection toiture
17-2016 :	M. BOULON Bernard	27 rue des Closeaux	Transformation d'une grange en espace détente Spa + Sauna
18-2016 :	M. GUILLON Luc	1 ruelle de la Source	Portail rue du Chapitre

b- Démission du SIVOS.

Madame le Maire fait part de la démission de Madame Pascale LANDRY comme déléguée de la commune au sein du SIVOS, pour des raisons professionnelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.

Le Maire,



Jocelyne PETIT